

Voirie

Entretien des voies, assainissement et éclairage public font partie des missions du service voirie.

Entretien des espaces publics

Le service des espaces verts de la Ville gère l'entretien des parcs et jardins, l'élagage des arbres, le débroussaillage des terrains vagues, le fleurissement et l'aménagement des écoles...

Bâtiments publics, voirie, assainissement, pollution et déchets

La Direction des services techniques est responsable de l'entretien des espaces publics communaux qu'elle a pour mission de maintenir, rénover, de remettre en état.

Des infrastructures communales propres et bien entretenues sont des gages de sécurité.

Les services techniques les valorisent au quotidien.

Effacement de graffiti



Les graffiti sont des inscriptions ou des dessins tracés sur les murs ou autre support.

Loin d'être un phénomène récent, les graffiti provoquent souvent des incompréhensions des habitants qui le vivent comme une agression visuelle.

Le nettoyage des graffiti est assuré par les services techniques de la ville lorsqu'ils sont apposés sur des bâtiments communaux et par les services du département quand ils sont présents sur les voies départementales et le long du canal de l'Ourcq.

Demande d'intervention

Vous venez de constater des plantations détériorées dans votre quartier, des arbres à élaguer, des parcs urbains à entretenir ?

N'hésitez pas à contacter :

Service des espaces verts

Parcs et jardins

21, rue Pierre Curie

Tél : 01 43 83 63 96

- du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 13h15 à 17h15
- le samedi de 8h à 12h

Enlèvement de graffiti

N'hésitez pas à contacter :

Direction des services techniques

26, avenue du Général-Leclerc

Tél : 01 49 36 51 60

Fax : 01 49 36 52 02

- le lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30
- le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h
- le samedi de 8h30 à 12h